

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2016

SOMMAIRE

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2016

1. Note préliminaire	4
2. Commentaires sur l'activité et les résultats	4
3. Principaux risques	6
4. Opérations avec des parties liées	6
5. Faits marquants de la période	6
6. Evènements postérieurs à la période	7
7. Perspectives 2016	7

II. COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2016

Bilan actif	9
Bilan passif	10
Compte de résultat	11
Tableau des flux de trésorerie	13

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2016

A. Faits significatifs à la clôture	14
B. Evènements postérieurs à la clôture	14
C. Rappel des principes et méthodes significatifs appliqués	14
D. Changement de méthode sur les comptes 2016	17
E. Analyse des principaux postes du bilan	17
E.1. Bilan actif	17
E.2. Bilan passif	21
F. Analyse des principaux postes du compte de résultat	23
F.1. Chiffre d'affaires	23
F.2. Effectif	23
F.3. Engagements reçus	24
F.4. Engagements donnés	24
G. Instruments financiers et risques de marché	24
H. Parties liées	25

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ
AU 30 JUIN 2016

Note préliminaire

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec tous les états financiers sociaux de la Société, les notes annexées aux états financiers sociaux de la Société pour la période close le 31 décembre 2015 et toute autre information financière figurant dans le rapport financier annuel.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux règles générales, définies par le plan comptable général, d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future d'Euofins-Cerep et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Commentaires sur l'activité et les résultats

Ainsi qu'indiqué en note préliminaire, la Société se place dans les conditions d'exemption de publication de comptes consolidés ; les comptes au 30 juin 2016, tels que publiés, sont en conséquence établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des normes comptables françaises.

Chiffre d'affaires social

Au 30 juin 2016, le chiffre d'affaires social s'établit à 11,65 millions d'euros contre 10,62 millions d'euros d'euros enregistrés en 2015, en progression de 9,6%.

(K€)	30.06.16				30.06.15	
			Variation S1 2016/2015			
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Europe	4 867	41,79%	536	12,38%	4 331	40,77%
<i>dont France</i>	1 130	9,70%	-299	-20,92%	1 429	13,45%
Amérique du Nord	5 841	50,15%	435	8,05%	5 406	50,89%
Asie	869	7,46%	70	8,76%	799	7,52%
Autres	69	0,59%	-18	-20,69%	87	0,82%
	11 646	100,0%	1 023	9,63%	10 623	100,0%

La progression du chiffre d'affaires est principalement due à une augmentation des ventes en Europe et Amérique du Nord.

Une partie de cette augmentation s'explique par une augmentation de la sous-traitance.

Résultats de la Société

Résultat d'exploitation

Avec un chiffre d'affaires en progression de 1,02 million d'euros, le résultat d'exploitation du premier semestre 2016 enregistre une progression de 1,11 million d'euros, positif à 1,31 million d'euros contre un résultat positif de 0,20 million d'euros au premier semestre 2015 (se reporter à la note d'introduction des commentaires sur l'activité).

Résultat financier

Le résultat financier au 30 juin 2016 est un gain 0,02 million d'euros contre un gain de 0,30 million d'euros au premier semestre 2015, l'incidence de la valorisation des devises ayant été quasi nulle sur ce 1^{er} semestre 2016, contrairement à ce qui avait été observé au 1^{er} semestre 2015.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est positif à 0,49 million d'euros contre une perte de 0,42 million d'euros au premier semestre 2015.

Le gain observé est dû à la reprise de provision sur le crédit-bail de Villebon-sur-Yvette suite aux paiements réalisés en capital sur ce 1^{er} semestre. Néanmoins le delta s'explique par une provision complémentaire passée au 1^{er} semestre 2015 pour cet ensemble immobilier de 0,90 million d'euros, afin de constater la juste valeur de celui-ci.

Résultat net

Le résultat net de la Société s'établit à 1,87 million d'euros contre un gain de 0,29 million d'euros au 30 juin 2015.

Chiffres-clés

	30.06.2016	30.06.15	Variation	31.12.15
Chiffre d'affaires	11 646	10 623	9,6%	22 514
Résultat d'exploitation	+1 312	+198		+987
Résultat financier	+24	+298		+396
Résultat exceptionnel	+490	-422		-5
Résultat net	+1 868	+290		+1 809

Recherche et développement

Dans la continuité du programme débuté en 2015, les équipes de R&D d'Eurofins-Cerep ont poursuivi leurs efforts sur le développement d'une plateforme d'ADME (*Absorption, Distribution, Métabolisme et Excretion*) capable d'évaluer les propriétés d'absorption et de métabolisation des candidats médicament. L'utilisation des outils et de l'organisation en place sur le site permet d'offrir aujourd'hui des services « d'ADME haut débit » combinant la possibilité de tester un grand nombre de molécules dans un délai court tout en gardant un prix compétitif. Cette nouvelle offre associant des nouvelles compétences scientifiques et l'installation d'équipements analytiques supplémentaires contribue à diversifier les activités du site.

La collaboration avec l'université de Poitiers, entamée en 2013, a permis la mise en place d'un projet de recherche visant à mieux comprendre les mécanismes épigénétiques impliqués dans la transition epithelio mésenchymateuse des cellules cancéreuses. Ce projet se terminera en décembre 2016. Les résultats de ces recherches seront partagés par voie de publication scientifique (en préparation) et via une thèse de doctorat qui sera soutenue en décembre 2016.

Trésorerie

La position de trésorerie de la Société (hors actions propres) s'élève à 1,00 million d'euros contre 0,63 million d'euros au 30 juin 2015 et 2,38 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Cette baisse s'explique par des flux nets de trésorerie liés à l'activité négatifs de 0,84 million d'euros, dus au complément versé à Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL d'un montant de 1,98 million d'euros au titre du prêt accordé en 2013, et de flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement négatifs à 0,47 million d'euros.

Sur le 1^{er} semestre 2016, la variation nette de trésorerie est de -1,39 million d'euros comparée au 31 décembre 2015, principalement expliquée par les prêts consentis et les investissements réalisés sur la période.

Principaux risques

Les principaux risques pour les six premiers mois de l'exercice 2016 sont présentés dans les comptes sociaux pour la période close le 30 juin 2015 (ci-après) et dans le rapport annuel 2015 du Groupe.

Les principaux risques pour les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux décrits dans les notes et le rapport ci-dessus mentionnés.

Opérations avec des parties liées

Nous n'avons conclu aucune convention avec les parties liées au premier semestre 2016, mais nous vous rappelons les conventions avec les parties liées pour la période close le 30 juin 2015 qui se sont poursuivies au cours du premier semestre 2016.

- « INTERCOMPANY SALES PRODUCT AGREEMENT » conclu le 1^{er} janvier 2015 entre Eurofins Panlabs, Inc et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.
- « INTERCOMPANY SALES PRODUCT AGREEMENT » conclu le 1^{er} janvier 2015 entre Eurofins Panlabs Taiwan, Ltd. et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.
- « INTERCOMPANY SALES PRODUCT AGREEMENT » conclu le 1^{er} janvier 2015 entre Eurofins Pharma Bioanalysis Services UK Limited et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.
- « INTERCOMPANY SALES PRODUCT AGREEMENT » conclu le 1^{er} janvier 2015 entre Eurofins Pharma Discovery Services UK Limited et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.
- « INTERCOMPANY SALES PRODUCT AGREEMENT » conclu le 1^{er} janvier 2015 entre Eurofins Pharma Bioanalytics Services US Inc. et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.

Faits marquants de la période

Renouvellement des principaux contrats de service

Eurofins-Cerep a renouvelé ses principaux contrats de services avec ses clients récurrents. Néanmoins, malgré la fidélité de nos clients leur propre activité baisse. Cette baisse est compensée par l'élargissement de la base de nos clients de taille moyenne qui permet plus qu'un maintien de l'activité globale.

Plateforme ADME

La plateforme ADME (*Absorption, Distribution, Métabolisme et Excretion*) est opérationnelle avec plusieurs clients récurrents et pourra générer un chiffre d'affaires de près 350.000 euros sur l'année 2016.

Centre d'excellence GPCR Fonctionnel

Au cours du premier semestre, un centre d'excellence en GPCR fonctionnel a été créé suite à l'acquisition par la Société de cibles d'Eurofins Pharma Bioanalytics Discovery Services US, INC. Il est opérationnel depuis mai 2016 et propose une sélection complète de tests pour répondre aux besoins de réalisation de tests.. La plateforme est ainsi passée de 120 à 180 cibles.

1. Evènements postérieurs à la période

Locaux de Villebon-sur-Yvette

Suite à la levée d'option du crédit-bail signé en septembre 2016, la Société est devenue propriétaire des locaux sis à Villebon-Sur-Yvette. Elle pourra donc ainsi revendre ces locaux, la vente devant intervenir avant la fin 2016.

Recrutement d'un directeur des Opérations pré-cliniques

Afin de renforcer l'équipe de Direction, la Société a recruté un Directeur des Opérations pré-cliniques qui prend en charge les équipes scientifiques de production de données livrées à nos clients, et a pour mission d'améliorer encore la qualité, les délais et les coûts des services fournis à nos clients.

2. Perspectives 2016

La Société enregistre une progression au premier semestre, néanmoins elle semble subir une baisse d'activité sur certains de ses principaux contrats.

Un renforcement de l'équipe commerciale a été opéré. Un Vice President "Global Business Development" a été recruté pour manager les équipes commerciales ce qui devrait avoir un impact positif sur la croissance des activités commerciales au niveau mondial.

Le Conseil d'administration

II. COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2016

Bilan Actif (€)

	Montant brut	Amortissements Dépréciations	Net 30.06.16	Net 30.06.15
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 115	1 115	0	0
Fonds commercial	266	0	266	0
Autres immobilisations incorporelles	834	828	6	43
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	1 143	1 082	61	155
Installations techniques, outillage	6 403	5 074	1 329	1 386
Autres immobilisations corporelles	3 277	943	2 334	2 040
Immobilisations en cours	252	125	127	143
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Autres participations	1 859	1 859	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	15
Autres titres immobilisés				
Prêts	167	0	167	143
Autres immobilisations financières	380	103	277	422
Actif immobilisé	15 696	11 129	4 567	4 347
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	1 150	480	670	998
En-cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis	1 397	382	1 015	1 359
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	4 096	302	3 794	4 925
Autres créances	15 141	0	15 141	11 038
Trésorerie et assimilés				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: 0)	0	0	0	0
Disponibilités	996	0	996	632
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	232	0	232	226
Actif circulant	23 012	1 164	21 848	19 178
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecarts de conversion actif	59	0	59	0
Total général	38 768	12 293	26 475	23 525

Bilan Passif (K€)

	30.06.16	30.06.15
Capital social ou individuel (dont versé : 3 784)	3 784	3 784
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 838	10 838
Réserve légale	315	315
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	33	-1 776
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 869	290
Subventions d'investissement		
Capitaux propres	16 839	13 451
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 389	4 827
Provisions pour risques et charges	4 389	4 827
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 0)	40	85
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	156	447
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 237	2 180
Dettes fiscales et sociales	2 209	2 267
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	136	208
Autres dettes	299	
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	51	57
Dettes	5 137	5 244
Ecarts de conversion passif	110	3
Total général	26 475	23 525

Compte de Résultat Première partie (K€)

	France	Exportation	30.06.16	30.06.15
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens		26	26	23
Production vendue de services	1 130	10 490	11 620	10 600
Chiffre d'affaires net	1 130	10 516	11 646	10 623
Production stockée			44	-105
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			357	90
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			78	176
Autres produits				1
Produits d'exploitation			12 125	10 785
Achats matières premières et autres approvisionnements			2 069	1 916
Variation stocks (matières premières, approvisionnements)			-240	212
Autres achats, charges externes			4 228	3 709
Impôts et taxes et versements assimilés			260	200
Salaires et traitements			2 700	2 736
Charges sociales			1 279	1 372
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			322	305
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			136	97
Pour risques et charges : dotations aux provisions			59	40
Autres charges			1	1
Charges d'exploitation			10 813	10 587
Résultat d'exploitation			1 312	198

Compte de Résultat Deuxième partie (K€)

	30.06.16	30.06.15
Produits financiers de participations	78	37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9	14
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	80	348
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	167	399
Dotations financières amortissements, provisions	15	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	128	101
Charges nettes cessions valeurs mobilières de placement		
Charges financières	143	101
Résultat financier	24	298
Résultat courant avant impôts	1 337	495
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		31
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	490	471
Produits exceptionnels	490	502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions		923
Charges exceptionnelles		924
Résultat exceptionnel	490	-422
Impôts sur les bénéfices	-42	-216
Total des produits	12 784	11 687
Total des charges	10 916	11 397
Bénéfice ou perte	1 868	290

Tableau des flux de trésorerie (K€)

	30.06.16	30.06.15
Résultat net	1 869	290
Amortissements et provisions	41	750
Plus ou moins values de cession		
Marge brute d'autofinancement	1 910	1 040
Variation des stocks	-286	267
Variation des créances d'exploitation	-217	364
Variation des créances hors exploitation	-2 317	-2 288
Variation des dettes d'exploitation	-246	884
Variation des dettes hors exploitation	156	-1 783
Charges et produits constatés d'avance	93	-90
Pertes et gains de change	65	-106
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 752	-2 750
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	-842	-1 710
Acquisition d'immobilisations	-543	-456
Acquisition d'immobilisations financières	69	55
Cession d'immobilisations		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-474	-401
Augmentation de capital		
Emission d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-69	-3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-69	-3
Variation de trésorerie	-1 385	-2 113
Trésorerie à l'ouverture	2 381	2 745
Trésorerie à la clôture	996	632

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX CLOS LE 30 JUIN 2016

Le 20 octobre 2016, le Conseil d'administration d'Eurofins-Cerep a arrêté les états financiers sociaux semestriels au 30 juin 2016.

A. FAITS SIGNIFICATIFS A LA CLOTURE

Renouvellement des principaux contrats de services

Eurofins-Cerep a renouvelé ses principaux contrats de services avec ses clients récurrents. Néanmoins, malgré la fidélité de nos clients leur propre activité baisse. Cette baisse est compensée par l'élargissement de la base de nos clients de taille moyenne qui permet plus un maintien de l'activité globale au niveau de celui de l'année 2015.

Plateforme ADME

La plateforme ADME (Absorption, Distribution, Metabolisme et Excretion) est opérationnelle avec plusieurs clients récurrents et permettra de générer un chiffre d'affaires de 350.000 euros sur l'année 2016.

Centre d'excellence GPCR

Au cours du premier semestre, un centre d'excellence en GPCR fonctionnel a été créé suite à l'acquisition par la Société de cibles d'Eurofins Pharma Bioanalytics Discovery Services US, INC. Il est opérationnel depuis mai 2016 et propose une sélection complète de tests pour répondre aux besoins de recherche dans la découverte de médicaments. La plateforme est ainsi passée de 120 à 180 cibles.

B. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Locaux de Villebon-sur-Yvette

Suite à la levée d'option du crédit-bail en septembre 2016, la Société est devenue propriétaire des locaux sis à Villebon-sur-Yvette. Elle pourra donc ainsi revendre ces locaux. La vente devant intervenir avant la fin 2016.

Recrutement d'un directeur des Opérations pré-cliniques

Afin de renforcer l'équipe de Direction, la Société a recruté un Directeur des Opérations pré-cliniques qui prend en charge les équipes scientifiques de production de données livrées à nos clients, et a pour mission d'améliorer encore la qualité, les délais et les coûts des services fournis à nos clients.

C. RAPPEL DES PRINCIPES ET METHODES SIGNIFICATIFS APPLIQUES

C.1. PRINCIPES DE BASE

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales, définies par le plan comptable général, d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

C.2. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie usuelle :

- | | |
|--|------------|
| . brevets, concessions, licences | 1 à 10 ans |
| . logiciels | 1 à 3 ans |
| . installations et agencements des constructions | 7 à 10 ans |
| . matériel et outillage | 3 à 7 ans |

. agencements divers	7 à 15 ans
. matériel de transport	3 ans
. matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
. mobilier	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable des immobilisations corporelles ou incorporelles est susceptible de diminuer, la Société compare cette valeur comptable à la valeur recouvrable, estimée sur la base de la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la Société constate une dépréciation pour perte de valeur de l'actif.

Frais de recherche et développement

Les dépenses des phases de recherche des projets internes sont systématiquement comptabilisées en charges. De plus, lorsque la phase de recherche et la phase de développement d'un projet interne ne peuvent être distinguées, les dépenses encourues au titre du projet sont traitées comme s'il ne comportait qu'une phase de recherche.

Par ailleurs, l'examen des projets de développement de nouveaux tests, de nouveaux procédés et de BioPrint® a révélé qu'Eurofins-Cerep n'est pas en mesure de démontrer que les six critères de comptabilisation des dépenses de développement en immobilisation stipulés par la norme sont satisfaits. Aussi la Société comptabilise-t-elle ces dépenses en charges.

Lignées cellulaires

Depuis 2003, Eurofins-Cerep acquiert et produit ses lignées cellulaires. Celles-ci constituent le matériel biologique destiné à produire les protéines utilisées dans la réalisation des tests de profilage pharmacologique.

Ce matériel biologique reproductible indéfiniment est comptabilisé en bien corporel non amortissable à l'actif du bilan. Il est évalué au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'il est créé par Eurofins-Cerep.

A l'arrêté des comptes, l'intérêt de chaque lignée est jugé en fonction de la valeur de marché de la lignée, de son intérêt scientifique, de la présence au catalogue de tests pharmacologiques l'utilisant et de la réalisation récente de ces tests ayant généré des flux de trésorerie positifs. Cet examen décide du maintien de la valeur comptable de la lignée ou de sa dépréciation.

La Société applique le règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Comptabilisation des coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus ou étalés sur la durée de l'emprunt. Aucun coût d'emprunt n'est incorporé dans le coût d'acquisition ou de production des actifs.

C.3. TITRES DE PARTICIPATION

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée sur la base des critères retenus lors de l'acquisition, notamment le chiffre d'affaires et les estimations des flux futurs actualisés de trésorerie. Pour les sociétés créées, est également pris en compte le niveau des capitaux propres.

C.4. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières, fournitures et produits achetés sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks de produits finis, les en-cours de production et les produits intermédiaires sont valorisés au coût de production. Ce coût est constitué du coût des matières, des fournitures, de la main-d'œuvre directe ainsi que de toutes les autres charges directes et indirectes afférentes.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si la valeur de réalisation prévisionnelle est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus.

C.5. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont converties au cours du jour de la clôture. Des écarts de conversion sont constatés dans les comptes, représentant la différence entre le cours historique de la créance (taux de change du mois de la comptabilisation) et l'évaluation selon les cours des devises au 30 juin.

C.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des valeurs mobilières égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour de clôture, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

C.7. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société utilise des contrats de swap de taux dans le but de minimiser l'impact des changements de taux d'intérêts sur les flux de trésorerie. La différence entre les intérêts à payer et les intérêts à recevoir est enregistrée en charges ou en produits financiers.

C.8. SUBVENTIONS, AIDES ET AVANCES REMBOURSABLES

Eurofins-Cerep bénéficie de subventions, d'aides à l'innovation ou d'avances remboursables en relation avec son activité de recherche et ses investissements.

Les aides remboursables et avances obtenues dans le cadre de programmes de recherche d'Eurofins-Cerep sont constituées principalement d'avances à taux nul remboursables en cas de succès. Pendant la durée du programme et en l'absence de perspective d'échec, Eurofins-Cerep comptabilise l'intégralité du montant attribué en dettes financières diverses au passif du bilan. Au dénouement, en cas d'échec, la partie restant acquise est comptabilisée en subventions d'exploitation au compte de résultat.

Les subventions d'exploitation dont bénéficie Eurofins-Cerep sont comptabilisées au compte de résultat dès leur obtention.

Le montant des subventions, aides et avances octroyées mais non encore versées sont comptabilisées en montants à recevoir au poste « autres créances » de l'actif du bilan.

C.9. PROVISIONS

La Société comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation contractuelle, légale ou implicite résultant d'évènements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources.

Provision pour restructuration

Les coûts des restructurations constituent un passif s'ils résultent d'une obligation de la Société vis-à-vis des tiers, ayant pour origine une décision prise par la Société, annoncée avant la date de clôture de l'exercice et à condition que la Société n'attende plus de contrepartie des tiers concernés.

C.10. CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société applique la méthode dite « à l'avancement », pour la valorisation des contrats de prestations de services en cours à la clôture de l'exercice.

L'ajustement du chiffre d'affaires (constitué par les produits facturés aux clients selon les modalités contractuelles) sur les produits réellement acquis, compte tenu de l'avancement des travaux réalisés, est constaté selon le cas en facture à établir ou en produit constaté d'avance.

Pour les prestations continues, notamment les contrats de collaboration à long terme, les produits sont comptabilisés *pro rata temporis* dès lors qu'ils correspondent à une contribution contractuellement acquise au titre de l'exercice considéré.

C.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES

Eurofins-Cerep applique depuis le 01/01/2013 la recommandation n°2013-02 du 07 novembre 2013, à la place de la n°2003-r-01 du Conseil National de la Comptabilité, relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation détermine les règles comptables applicables aux entreprises concernant :

- . les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres engagements de retraite ainsi que les régimes de congés de fin de carrière,
- . les autres engagements à long terme comme l'intéressement, les primes et autres rémunérations différées,
- . les modalités de comptabilisation et d'évaluation de ces engagements,
- . les indemnités de fin de contrat de travail,
- . les informations à porter en annexe.

Eurofins-Cerep comptabilise au passif la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, nette des éléments suivants :

- . les écarts actuariels, résultant du changement d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont également enregistrés au passif,
- . juste valeur des actifs du régime à la date de clôture, le cas échéant.

L'obligation au titre des indemnités de fin de carrière spécifiques est évaluée linéairement en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode considère que chaque période de service du salarié donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour déterminer l'obligation finale. Elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation de l'effectif.

D. CHANGEMENT DE METHODE SUR LES COMPTES 2016

Néant

E. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN**E.1 BILAN ACTIF****E.1.1. Immobilisations incorporelles**

(K€)	01.01.16	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.16
Valeurs brutes					
Brevets, licences	1 115	0	0	0	1 115
Fonds commercial	0	266	0	0	266
Autres immobilisations incorporelles	834	0	0	0	834
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Total	1 949	266	0	0	2 214
(K€)	01.01.16	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprise	30.06.16
Amortissements/Dépréciations					
Brevets, licences	1 115	0	0	0	1 115
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	820	8	0	0	828
Total	1 935	8	0	0	1 943

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice est due à l'acquisition de l'activité GPCR fonctionnel permettant à Eurofins-Cerep de proposer un catalogue des cibles disponibles en augmentation.

E.1.2. Immobilisations corporelles

(K€)	01.01.16	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.16
Valeurs brutes					
Agencements des constructions	1 143	0	0	0	1 143
Matériel et outillage	5 993	493	83	0	6 403
Autres immobilisations corporelles	3 276	1	0	0	3 277
Immobilisations en cours	343	2	218	0	127
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
Total	10 755	495	301	0	10 950
(K€)	01.01.16	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprises	30.06.16
Amortissements/Dépréciations					
Agencements des constructions	931	26	0	0	957
Matériel et outillage	4 893	264	83	0	5 074
Autres immobilisations corporelles	919	24	0	0	943
Immobilisations en cours	125	0	0	0	125
Total	6 869	314	83	0	7 099

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Les acquisitions et les mises en service de matériel, outillage et autres immobilisations de la période représentent principalement des équipements de laboratoire et du matériel informatique. Depuis la mise en œuvre du programme d'acquisition et de production de lignes cellulaires, Eurofins-Cerep a comptabilisé 2 270 K€ de lignes.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

A la clôture semestrielle, la dépréciation des lignes figure au bilan pour 406 K€.

E.1.3. Immobilisations financières brutes

Elles sont constituées par :

(K€)	01.01.16	30.06.16
Titres de la filiale Cerep Limited	1 859	1 859
Dépôts et cautionnements	3	3
Prêt organisme effort	167	167
Actions propres	120	120
Avance preneur crédit-bail immobilier	326	257
Total	2 475	2 406

Echéances de remboursement des créances liées aux immobilisations financières

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Prêt organisme effort	167			167
Autres immobilisations financières	257	144	113	
Total	424	144	113	167

Valeur des filiales

(K€)	Filiales		Participations	
	Françaises (12)	Etrangères (12)	Françaises (12)	Etrangères (12)
Valeur comptable des titres détenus (5)				
- brute :	0	1 859		
- nette :	0	0		
Montant des prêts et avances accordés (6)				
- brut :	0	0		
- net :	0	0		
Montant des cautions et avals donnés (7)				
Montant des dividendes encaissés (10)				

Cerep Ltd.

Le capital de la société est provisionné pour la valeur brute des titres.

E.1.4.Stocks et en-cours

Principales composantes des stocks et en-cours

(K€)	Brut	Provision	Net
Matières premières & fournitures	1 150	480	670
Produits intermédiaires	1 397	382	1 016
Total	2 547	862	1 686

- . Les matières premières sont des produits chimiques et des produits biologiques.
- . Les fournitures sont les consommables utilisés lors des tests.
- . Les produits intermédiaires sont des préparations biologiques prêtes à être utilisées lors de tests.

E.1.5. Créances

Echéances des créances avant provisions

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Clients et comptes rattachés	4 096	3 819	276	-
Créances fiscales et sociales	1 649	1 649	-	-
Autres créances	13 492	7 992	5 500	-
Charges constatées d'avance	232	232	-	-
Total	19 469	13 692	5 776	-

Le montant des factures clients à établir est de 772 K€ au 30 juin 2016.

Les autres créances comprennent essentiellement le prêt consenti à Eurofins Discovery Services Lux Holding Sarl pour un montant de 13 162 K€

E.1.7. Provisions pour dépréciation d'actif

(K€)	01.01.16	Augmentation	Diminution	30.06.16
Immobilisations financières	1 962	0	0	1 962
Stocks matières & produits finis	725	137	0	862
Clients	302	0	1	301
Total	2 989	137	1	3 125

Dépréciation des immobilisations financières

La provision sur les actions propres détenues par Eurofins-Cerep, déjà constatée à la clôture de l'exercice précédent pour un montant de 103 K€, est maintenue.

Dépréciation des stocks de matières et produits finis

Une dotation complémentaire de 65 K€ a été constatée sur les stocks de matières premières et de 72 K€ sur les stocks de produits semi-finis au 30 juin 2016.

Dépréciation clients

Au 30 juin 2016, la provision pour clients douteux et retards de paiements s'élève à 302 K€.

E.2. BILAN PASSIF

E.2.1. Tableau de variation des capitaux propres

(K€)	Situation au 01.01.16	Affectation du résultat	Conversion d'O.S.A	Augmentation de capital	Autres	Résultat de l'exercice	Situation au 30.06.2016
Capital social	3 784	-	-	-	-	-	3 784
Prime d'émission	10 838	-	-	-	-	-	10 838
Réserve légale	315	-	-	-	-	-	315
Report à nouveau	-1 776	1 808	-	-	-	-	33
Résultat	1 808	-1 808	-	-	-	1 869	1 869
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Total	14 969	-	-	-	-	1 869	16 839

E.2.2. Provisions

(K€)	Initial au 01.01.2016	Dotations	Reprises		Changement et transfert	Solde au 30.06.2016
			Utilisées	Non Utilisées		
Ecart de change	45	14				59
Provisions pour risques	45	14	-	-	-	59
Engagement de retraite	1 276	59				1 335
Litiges salariés et indemnités licenciement	201					201
Perte sur crédit-bail Villebon	3 284		490			2 794
Provisions pour charges	4 761	59	490	-	-	4 330
Total	4 806	73	490	-	-	4 389

Provision pour crédit-bail Villebon-Sur-Yvette

En 2006, Eurofins-Cerep avait comptabilisé une provision pour perte sur cessation d'utilisation des biens immobiliers et mobiliers pris en crédit-bail ou en location sur le site de Villebon-sur-Yvette.

En 2013, une provision complémentaire sur la partie crédit-bail immobilier avait été comptabilisée pour un montant de 1 270 K€.

Au 30 juin 2015, une nouvelle dotation a été comptabilisée pour 900 K€ sur la partie du capital du crédit-bail immobilier, afin de constater la juste valeur de l'ensemble.

Sur le premier semestre 2016, une reprise a été constatée pour un montant 490 K€ correspondant aux paiements en capital effectués.

Le montant de la provision inscrite au bilan est de 2 794 K€.

Autres provisions**Provision pour litiges**

Au 30 juin 2016, Eurofins-Cerep a des litiges en cours avec d'anciens salariés, pour lesquels elle a, après consultation de ses conseils, estimé les sorties de ressources probables des actions engagées et constitué ou révisé une provision.

Le montant en compte au bilan est de 201 K€.

E.2.3. État des dettes

Emprunt et dettes financières

Emprunts et Dettes Financières					
(K€)	Nominal	31.12.15	Solde au 30.06.16	Taux d'intérêt moyen pondéré	Particularités
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- euro taux fixe					
- banque créditrice et intérêts courus non échus		33	9		
Emprunts et dettes financières diverses					
- dépôt reçu	40	40	40	nul	
- aides remboursables à l'innovation	45	45	0	nul	
- avances remboursables	-	0	0	nul	
Total	85	118	49		

Echéancier des dettes :

(K€)	Montant brut	- 1 an	+ 1 à 5 ans	+ 5 ans
Etablissement de crédit	9	9	-	-
Dettes financières diverses	40	40	-	-
Acomptes reçus sur commandes	156	156	-	-
Fournisseurs et rattachés	2 237	2 237	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 209	2 209	-	-
Dettes sur immobilisations	136	136	-	-
Autres dettes	299	299	-	-
Produits constatés d'avance	51	51	-	-
Total	5 137	5 137	-	-

F. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**F.1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

F.1.1. Évolution comparée du chiffre d'affaires

Chiffre d'Affaires			Variations	
(K€)	30.06.15	30.06.16	Valeurs	%
Services	10 600	11 620	1 020	9,62%
Autres	23	26	3	13,04%
Total	10 623	11 646	1 023	9,63%

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué des activités de services.

Les prestations de recherche effectuées par la Société pour le compte de tiers dans le domaine du profilage, les droits de souscription et l'accès aux résultats issus de la base de données BioPrint®, les prestations de management facturées aux filiales sont comptabilisées en services.

Les ventes de « Produits semi-finis, membranes » sont comptabilisées en autres.

Au 30 juin 2016, le chiffre d'affaires valorisé à l'avancement représente 558 K€.

F.1.2. Chiffre d'affaires par zones géographiques

(K€)	30.06.16		30.06.15		Variations	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Europe	4 867	41,79%	4 331	40,77%	536	12,38%
<i>dont France</i>	<i>1 130</i>	<i>9,70%</i>	<i>1 429</i>	<i>13,45%</i>	<i>-299</i>	<i>-20,92%</i>
Amérique du Nord	5 841	50,15%	5 406	50,89%	435	8,05%
Asie	869	7,46%	799	7,52%	70	8,76%
Autres	69	0,59%	87	0,82%	-18	-20,69%
Total	11 646	100%	10 623	100%	1 023	9,63%

F.2. EFFECTIF

Personnel salarié (catégories)	30.06.16
Cadres	31
Techniciens	104
Employés	12
Total	147

L'effectif moyen au 30 juin 2016 est de 141,6 salariés.

F.3 ENGAGEMENTS RECUS

Aucun engagement n'est reçu par la Société au 30 juin 2015.

F.4 ENGAGEMENTS DONNES

Aucun nouvel engagement n'a été donné par la Société depuis la clôture des comptes 2013.

G. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ

Instruments financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués de financements par crédit-bail auprès d'organismes financiers, d'emprunts bancaires, des valeurs mobilières de placement et de trésorerie. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations de la Société. La Société détient également des créances clients, des dettes fournisseurs, des avances et acomptes reçus sur commandes qui sont générés par ses activités.

La Société est également engagée dans des transactions intégrant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion du risque du taux d'intérêt liés aux activités et au financement de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers de la Société sont le risque de change, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêts et le risque de marché.

Risque de change

Le bilan de la société est sensible aux variations du dollar US contre l'euro. La Société ne couvre pas ces expositions structurelles mais cherche à limiter ses effets en visant l'équilibre dans la devise de fonctionnement des actifs et des passifs.

La Société est également exposée à un risque de change concernant la partie du chiffre d'affaires et des charges réalisées en devises autres que l'euro. Ce risque existe principalement concernant le dollar US et, dans une moindre mesure, le yen japonais quant aux produits et charges et flux de trésorerie liés ainsi qu'aux éléments correspondant des comptes de créances clients, des comptes fournisseurs et de trésorerie libellés dans ces devises.

Risque de taux

L'exposition de la Société au risque de variation des taux d'intérêt est liée à l'endettement financier à long terme.

La politique de la Société consiste à gérer la charge d'intérêt en contractant majoritairement des financements à taux fixes.

Afin d'optimiser le coût financier global, lorsque le financement n'est pas contracté à taux fixe mais à taux variable, la Société met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels elle échange à intervalles prévus, la différence entre le montant des intérêts à taux fixes et le montant des intérêts à taux variable calculé sur un montant nominal d'emprunt fixé à la souscription des swaps.

Ainsi au 30 juin 2016, 100% de la dette liée aux actifs des activités poursuivies de la Société est contractée à taux fixe, et 100% de la dette liée aux actifs destinés à être vendus à taux variable.

Risque de marché

Cerep utilise différents instruments financiers dans le cadre de sa gestion de trésorerie. Ils sont constitués de comptes à terme, de dépôts bancaires principalement en euro et en dollar US, et d'actions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société représente l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements suivant leurs échéances.

L'appréciation du risque de liquidité repose sur le suivi des échéanciers des financements de la Société, l'évolution du niveau de trésorerie disponible et les prévisions d'entrées et de sorties de trésorerie. A la date d'établissement des états financiers, la Société n'a pas identifié de besoin de trésorerie à court terme.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie découle de l'éventualité qu'une partie au contrat n'honore pas ses obligations causant ainsi une perte à l'autre partie. Eurofins-Cerep considère qu'il existe un risque de contrepartie sur certains postes du bilan, le plus significatif portant sur les créances clients, ainsi que sur des engagements figurant en hors bilan (achats de matières premières et travaux), couvert par des mesures appropriées.

Une proportion significative du chiffre d'affaires est réalisée avec quelques clients. Au cours du 1^{er} semestre 2015, le chiffre d'affaires réalisé avec les plus importants partenaires commerciaux de la Société se décompose comme suit :

- trois plus importants partenaires commerciaux : 18%
- cinq plus importants partenaires commerciaux : 26%
- dix plus importants partenaires commerciaux : 45%

Cette concentration du risque de crédit sur quelques clients et l'incidence d'une défaillance éventuelle d'un tiers sur le compte de résultat d'Eurofins-Cerep sont atténués par la taille et la solvabilité financière des grands groupes de l'industrie pharmaceutique, qui constituent les principaux partenaires d'Eurofins-Cerep. Toutefois, Eurofins-Cerep compte parmi ses clients plusieurs entreprises de recherche pharmaceutique qui réalisent des pertes récurrentes et pour lesquelles les fonds levés auprès d'investisseurs constituent la principale source de financement. La Société a constaté au cours des exercices antérieurs plusieurs défaillances. La partie irrécouvrable reste cependant limitée au regard de la base de clientèle de Eurofins-Cerep, ce qui réduit dans une certaine mesure cette exposition.

Eurofins-Cerep intègre dans sa démarche commerciale un processus d'évaluation de la solvabilité du prospect et inclut, si nécessaire ou selon les particularités de la prestation, l'obligation de versement d'acomptes ou d'avances par le client.

La Société est également dépendante de la solvabilité de plusieurs fournisseurs ou prestataires, certains étant stratégiques dans la fourniture de technologies ou de matières premières, ou dans la conduite d'études cliniques. Les procédures d'achats d'Eurofins-Cerep intègrent l'établissement et la mise à jour d'une liste de fournisseurs approuvés. Le processus d'approbation, qui implique par ailleurs le service de contrôle qualité, inclut un examen de solvabilité qui peut faire appel à des évaluations d'agences de notation de risque crédit.

Enfin, Eurofins-Cerep gère son risque de contrepartie sur ses instruments financiers en sélectionnant rigoureusement les institutions financières tierces, en diversifiant les contreparties par type de contrat et en procédant à un suivi régulier des engagements.

H. PARTIES LIEES

Au 30 juin 2016, Eurofins Discovery Services Holding Lux SARL détient 90,4 % du capital de la société Eurofins-Cerep.

Nous n'avons conclu aucune convention avec les parties liées au premier semestre 2016, mais nous vous rappelons les conventions avec les parties liées pour la période close le 30 juin 2015 qui se sont poursuivies au cours de la période du premier semestre 2016.

- « Intercompany Sales product AGREEMENT » conclu le 1er janvier 2015 entre Eurofins Panlabs, Inc et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.
- « Intercompany Sales product AGREEMENT » conclu le 1er janvier 2015 entre Eurofins Panlabs Taiwan, Ltd. et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.

- « Intercompany Sales product AGREEMENT » conclu le 1er janvier 2015 entre Eurofins Pharma Bioanalysis Services UK Limited et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.
- « Intercompany Sales product AGREEMENT » conclu le 1er janvier 2015 entre Eurofins Pharma Discovery Services UK Limited et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.
- « Intercompany Sales product AGREEMENT » conclu le 1er janvier 2015 entre Eurofins Pharma Bioanalytics Services US Inc. et Eurofins Cerep SA. Cet accord définit les conditions de ventes de produits et services au sein et entre les entités du Groupe Eurofins pour répondre aux besoins de la clientèle. Il a été conclu pour une durée indéterminée et a fait l'objet d'un avenant en date du 15 juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 modifiant l'article 11 relatif à la tarification des services inter-sociétés et l'article 12c relatif aux modalités de paiement.

Eurofins-Cerep

B.P. 30001

86600 – Celle l'Evescault

France

Tél. + 33 (0)5 49 89 30 00

fincom@cerep.fr

www.cerep.com

Code ISIN FR0012413771

NYSE Euronext Paris – Alternext